



Emplacement réservé

Plantations et espaces boisés
 Espace Boisé Classé au titre de l'article L130-1 du Code de l'urbanisme

maître d'ouvrage :
 Communauté de Communes du Pays de Wissembourg

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

PLAN DE SECTEUR Commune de Birlenbach

REVISION ALLEGEE N°1
 PLUi APPROUVE
 Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Communautaire en date du 04/02/2019

A Wissembourg, le 05/02/2019
 M. Serge STRAPPAZON, le Président



conduite d'études :
 OTE Ingénierie

